

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS	DÉPART POUR		CHEMINS DE FER		ARRIVÉE		Cantonales	ANNONCES						
	1 AN	6 MOIS	3 MOIS	BIENNE	LAUSANNE	PONTARLIER		LOCLE	Non Cantonales					
La Feuille prise au bureau	8	4 20	1 80	7 10	10 30	11 30	1 05	4	5 15	7 22	8 18	9	10 48	
Par voie postale	10	5 20	2 00	7 18	11 25	1 15	4 55	7 45	9 40	10 35	1 15	9 08	7 90	10 58
Envoi postal, par 1 numéro	25	13	6 78	7 58	11 40	1 25	5 28	8 18	7 13	9 28	8 80	7 05	11	
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus. — L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné. — Changement d'adresse: 50 centimes.	20	10 50	8 50	7 58	10 47	1 48	4 05	8	7 09	10 40	12 51	8 84	7 18	9 08

IMPRIMERIE
H. WOLFRATH & Cie
Successeurs de la Feuille d'Avis

Articles deuil:
LETTRES DE FAIRE-PART
Cartes de visite
Cartes de remerciements

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

gax vendra aux enchères publiques une maison d'habitation, située au centre de la ville de Boudry, renfermant trois logements et dépendances, place et jardin, contenant le tout 289 mètres carrés.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire soussigné.
Boudry, le 12 décembre 1893.
A. Perregaux-Dielf, notaire.

VENTE D'IMMEUBLE A SAUGES

Le samedi 13 janvier 1894, dès 7 1/2 heures du soir, au Café Humbert, à Sauges, les Hoires de Louis et Julie Beauval-Pierrehumbert exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, l'immeuble ci-après:

Cadastre de Sauges.

Article 45, pl. fo. 1, N° 178. A Sauges, jardin de 70 mètres.

Article 45, pl. fo. 1, N° 179. A Sauges, place de 39 mètres.

Article 45, pl. fo. 1, N° 180. A Sauges, bâtiment de 62 mètres.

Article 45, pl. fo. 1, N° 181. A Sauges, jardin de 151 mètres.

Assurance du bâtiment: Fr. 7.000.

Cet immeuble est agréablement situé au centre du village de Sauges et conviendrait parfaitement à un petit ménage.

S'adresser, pour visiter la maison et pour renseignements, à M. H. Pointet, greffier de paix, à Saint-Aubin, ou au notaire soussigné, chargé de la vente.
St-Aubin, le 30 décembre 1893.
Ch*-E. GUINCHARD, notaire.

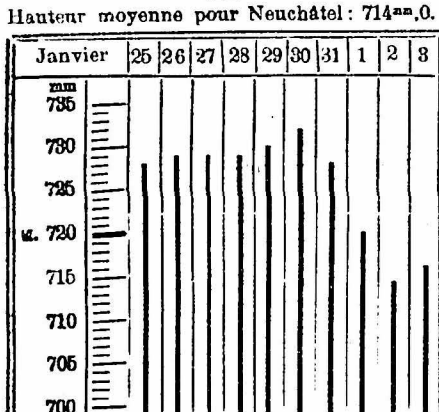
Bulletin météorologique — JANVIER
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

MOY.	MIN.	MAX.	MOYENNE	VENT DOMIN.	FOR.	ÉTAT.	DU CIEL.
11.0	-13.5	8.7	16.1	NE	très fort	nuageux	

Le soleil perce par moments à partir de midi.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
selon les données de l'Observatoire



STATION DE CHAMMONT (ALT. 1128 m.)

1	6.5	-8.5	-1.0	63	0.8	N	(faibl.)	couv.
2	8.8	-10.5	-5.	68.7	0.6	NE	(moy.)	

Du 1^{er}. Toutes les Alpes visibles le matin. Le ciel se couvre vers 1 heure. Neige fine intermittente dès 2 heures.
Du 2. Brouillard sur le sol et neige intermittente toute la journée.
7 heures du matin.
Altitude. Temp. Barom. Vent. Ciel.
2 janv. 1128 -8.0 659.0 N. Brum.
3 » 1128 -16.2 658.2 N.-E. Couv.

SIVEAU DU LAC:
Du 3 janvier (7 h. du m.): 429 m. 190
Du 4 » 429 m. 160

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

Taxe des chiens

La Direction soussignée rappelle au public l'article 3 du règlement sur la police des chiens, ainsi conçu:

« Toute personne domiciliée dans le canton et qui garde un ou plusieurs chiens, devra en faire la déclaration chaque année, du 1^{er} au 15 janvier et acquitter la taxe légale, sous peine d'une amende de 5 francs. »

La perception se fera au Secrétariat de Police, Hôtel municipal (1^{er} étage), dès le 2 janvier 1894.
Neuchâtel, le 28 décembre 1893.
Direction de Police.

IMMEUBLES A VENDRE

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le samedi 6 janvier 1894, dès 7 heures du soir, à l'Hôtel du Lion, à Boudry, l'hoirie de Samuel Perre-

LIQUIDATION AU PRIX DE REVIENT

300 Gilets de chasse en laine, pour garçons, à fr. 1.35; pour hommes, à 2., 2.50, 2.90, 3.50, 3.90, 4.50, jusqu'à 9.80 (valant 4 à 15 fr.).

Châles russes, pure laine, à 2.25, 3.50, 5.50 jusqu'à 9.— (valant 3.90 à 12.50).

Caleçons & Chemises système Pr.-Dr Jäger, à 1.50, 1.75, 2.50, 3.50 & 4.80 (valant 3.— à 9.—).

400 Jerseys et Tailles-blouses avec un rabais énorme — 20 à 50% — Liquidation de Jerseys avec grande perte.

Coupons de robes & de draps.

Couvertures pure laine, rouges et blanches, depuis 4.80.

Couvertures 1/2 laine, à 1.35, 1.85, 2.90, 3.90 jusqu'à 5.90.

Tapis de table depuis .85 à 33.— | Descentes de lits depuis 1.45 à 12.85.

Milieux de salons extra beaux, depuis 9.80 à 85.—

ALA VILLE DE NEUCHÂTEL
24, RUE DU TEMPLE-NEUF, 24

Pour faciliter la rumination

et pour faire mieux profiter la nourriture plus ou moins anormale dont le bétail devra se contenter cet hiver, donnez-lui de la

POUDRE CORDIALE SUISSE

Excellente pour chevaux, bêtes à cornes et porcs, pour régler l'appétit et la digestion, contre la toux et pour nettoyer après le veau. — Se vend 2 fr. la boîte de 1/2 kilo dans les dépôts: pharmacies Bonhôte, à St-Aubin; Chapuis, à Boudry; Zintgraf, à St-Blaise; Imer, à Neuveville.

Veritable EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

Fabrique à Frey-Bentos.

GRANDE FACILITÉ & ÉCONOMIE DANS LES PRÉPARATIONS CULINAIRES.

FORTIFIANT POUR MALADES ET CONVALESCENTS.

EXIGER EXIGER

LE FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE

for Liebig

EN ENCRE BLEUE.

Vente en gros par les correspondants de la Compagnie pour la Suisse:
M^{rs} Aldinger-Weber & Co^{es} Saint-Gall;
Léonard BERNOULLI Bâle;
BURKE & ALBRECHT Zurich.

En vente chez les marchands de comestibles, droguistes, épiciers, etc.

Boulangerie-Pâtisserie

RUE DU CHATEAU

Véritables Biscômes de Berne. Taillantes, Tresses, etc. Chocolat et Fondants.

Se recommande, Auguste JOSS.

BRASSERIE DU COMMERCE

11, Faubourg de l'Hôpital, 11

BOCK-BIER

Se recommande, A. V. MULLER.

CHEVAUX

anglais et irlandais, de selle et d'attelage, plusieurs paires, choix, à vendre, chez

Müller-Hartmann,
(0.312 Lu.) à Lucerne (Suisse).

BOIS DE MÈLEZE

en toutes dimensions, et échelas méléze premier choix, chez Edouard Rouiller, à Martigny.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison. **JANJAQUET & Co.**
Fondée en 1838.

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

GIBIER

Epaules de chevreuil, la pièce, à 2 fr.
Gigots de chevreuil.
Lièvres, la pièce, de 5 à 6 fr.
Faisans dorés. Bécasses. Perdreaux. Vanneaux.

MARÉE

Soles d'Ostende.
Aigre-fins, la livre, fr. —.80
Merlans, » » —.70
Limande sole, » » 4.—

GROS PIGEONS ROMAINS
Au Magasin de Comestibles
CHARLES SEINET
8, rue des Epancheurs, 8

FENÊTRES à VENDRE

M. Glatthardt, confiseur, à Neuchâtel, offre à vendre:

- 6 fenêtres en chêne, de 1m.62 x 1m.28.
- 1 fenêtre en chêne, de 1m.62 x 1m.17.
- 1 » » » 1m.55 x 1m.03.
- 1 » » » 1m.63 x 1m.09.
- 1 » » » 1m.26 x 0m.88.

Le tout avec doubles fenêtres et contrevents, en bon état et avec les ferrures nécessaires.

VIN

Blanc de Neuchâtel 1893, à 45 centimes le litre, livrable de suite en fûts ou en bouteilles, par quantité de 20 litres au moins.

C.-A. PÉRILLARD
Rue du Coq-d'Inde 2

Vient de paraître:

7 Chants allemands
ET
5 MÉLODIES FRANÇAISES

pour une voix, avec accompagnement de piano, par **Albert QUINCHE**

En vente dans les magasins de musique.

A l'imprimerie de cette Feuille.
FORMULAIRES
DE
BAUX A LOYER

Petit et grand format
BON PAPIER
Prix: **20 centimes.**

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Produits à base d'eucalyptus LE MEILLEUR ANTISEPTIQUE VÉGÉTAL

Elixir dentifrice à l'eucalyptus. Odontine à l'eucalyptus. Poudre dentifrice à l'eucalyptus. Vinaigre de toilette à l'eucalyptus.

PHARMACIE DONNER
Grand'rue, Neuchâtel.

A vendre un appareil à douches avec rideaux, et une baignoire neuve. Rue de l'Orange-rie 8, rez-de-chaussée.

F. Jelmoli

Dépôt de Fabrique

ZURICH

N.B. Echantillons de tous les articles — Couvertures comprises — par retour. Marchandise franco, gravures gratis.

Mes deux maisons de commerce sont fermées les dimanches et jours de fête.

Etouffes pour Dames

Pernviennne et Melton, grande largeur, uni, rayé et	de Fr. —.75 à Fr. —.95 p. mèt.
Cachemires et Merinos, grande largeur, pure laine.	» 1.15 » 4.85 »
Serges et Jacquards, etc., grande largeur, pure laine.	» 1.75 » 5.25 »
Cheviots et Diagonal, anglais, grande largr, pure laine.	» 1.85 » 4.95 »
Drap de Dames, 100/130 c., nouvelles nuances.	» 2.75 » 7.50 »
Etouffes noires, 6 ^{de} largr, pure laine, unies et fantaisie.	» 1.65 » 5.95 »
Sealpelucho, Etouffes pour Manteaux et Imperméables.	» 2.55 » 17.50 »
Etouffes p ^r Jupons 75 c. p. m., Peluches et Velours de soie.	» 2.45 » 6.50 »
Nouveautés en grands assortiments — Diagonale, Chantageant, Bouclé, Broché, Noppé, □ et Rayé.	» 1.35 » 6.25 »

Draperie hommes & garçons

Eberhant 85 c. par mèt. Milaine, Retors et Panamas, 130 cm.	Fr. 1.95 p. mèt.
Lastings et Futaines, fr. 2.10 p. mèt.; Milaine-sur-fil.	» 4.75 »
Draps et Satins noirs, 140 cm., fr. 6.45 p. m., Cheviots anglais, 140 cm.	» 2.75 »
Boukins, 130/150 cm., en tous genres.	de Fr 2.50 à Fr. 16.50

Toileries (75 à 200 cm.) et Impressions

Toile-coton, écrue et blanchie, 28 c. p. mèt., 150 cm.	Fr. —.85 p. mèt.
Duvet-Croisé et Limoge, 150 cm., fr. 1.25. Bazin, 135/150 cm.	» 1.45 »
Vareuse, 120 cm., fr. 1.65 p. mèt., Piqué, blanc et molletonné.	» —.85 »
Madapolame renforcé, 54 c. p. mèt., Immense choix de doublures.	» —.25 »
Flanelles Chemises, 65 c. p. mèt., Oxford, rayé et □	» —.60 »
Nappes, 125 cm., fr. 1.25 p. mèt. Serviettes assorties.	» —.65 p. pce.
Essuie-Mains, 45 c. p. mèt. Mouchoirs, ourlés	» —.20 »
Flanelle-Molleton, pure laine, fr. 1.25 p. mèt., Flanelle-Chemise p. l.	» 1.85 p. mèt.
Flanelle imprimée, pure laine, pour Matinées, Blouses et Robes	» 1.95 »
Impressions de Mulhouse, 45 c. p. mèt. Cotonne de Vichy, 100 cm.	» —.95 »

Covertures de Lit, de Chevaux & de Bétail

Couv. Grison, fr. 1.75. Couv. blanche, rouge, toutes grandeurs, de Fr. 4.50 à Fr. 34.50	
Couv. Mélangé defr. 6.50 à fr. 16.50. Couv. Jacquard, 1 ^{er} grand	» 13.50 » 98.

Je solde une partie de couvertures de lit, de chevaux et de bétail à des prix très réduits. (Demandez-en échantillons.)

ALFONSO COOPMANS & C^{ie}, DE COME

Succursale à Neuchâtel, Place du Marché
gérée par M^{me} OLERO - JACOT

VENTE EN GROS VINS D'ITALIE VENTE EN MI-GROS

Vente à l'emporter aux prix suivants :

Vin rouge de Montagna, 45 c.	Vin blanc de Caserta, 45 cent.
» d'Apennino, 50 c.	» de Toscane, 50 »
» de Toscane, 60 c.	» du Piémont, 55 »
» du Piémont, 70 c.	» de Sicile, 70 »
» de Nardo (terre d'Otrante), 80 c.	
» de Chianti, 85 c.	

Vins de coupage, rouges et blancs, de 13 à 14 degrés.

Vins fins en bouteilles: Barolo, Barbera, Chianti, Nebbiolo, Lacrima Christi rouge et blanc, Falerne rouge et blanc, Castel-Carnasio, Musca de Syracuse, Marsala, Asti mousseux, Vermouth de Turin (Martinazzi), Vermouth au Barolo (spécialité), Cognac. — Malaga.

On livre à domicile par 6 litres au moins. — Tous nos vins sont analysés par le laboratoire cantonal. — Les analyses sont à disposition des acheteurs.

HEER-CRAMER & C^{ie}

AMEUBLEMENTS

GRANDS MAGASINS DU MONT-BLANC

devant quitter au printemps les locaux du rez-de-chaussée du Mont-Blanc, ensuite de la vente de l'immeuble, mettent dès ce jour en liquidation une grande partie de marchandises avec un

Rabais variant de 10 à 20 %

PUNCH INDIEN

Produit exquis, pouvant se prendre pur ou sous forme de grog avec de l'eau chaude en hiver, de l'eau froide en été. D'un effet remarquable dans les cas de rhume ou de refroidissement.

Prix : 3 fr. 50 le litre et 2 fr. le demi-litre.

En dépôt dans les magasins suivants : P. Sottaz, comestibles, rue du Seyon. J. Panier, épicerie, rue du Seyon. R. Lüscher, successeur de E. Dessou-lavy, faubourg de l'Hôpital 19.

La maison d'expédition et camionnage

J. & Auguste LAMBERT

vend du bon foin au détail, à un prix avantageux. S'adresser au bureau de la Gare.

A vendre de gré à gré, à de favorables conditions, trois bons lits complets: sommiers à ressorts, matelas crin animal. — De plus, à vendre ou à échanger un grand potager avec caisse à eau et bouilloire en cuivre, plus accessoires. S'adresser à M^{me} veuve Frédéric Martenet, à Serrières.

18 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Ces Messieurs de Fontenailles

PAR
FERNAND-HUE

Veyrat n'avait rien exagéré en énumérant à Drouet les révélations qu'il pourrait faire à son père.

Fils d'un vieux bas officier du « Royal-Infanterie », sergent lui-même à la 27^e demi-brigade, Drouet, entraîné par une passion fatale, avait volé. Surpris par Veyrat pendant qu'il accomplissait son crime, il avait remis l'argent et pour obtenir le silence du témoin, signé une déclaration par laquelle il se reconnaissait coupable. Grâce à cette déclaration, sa faute était restée ignorée.

En agissant comme il l'avait fait, Veyrat avait obéi à un sentiment assez fréquent chez certaines personnes, dont sont les policiers et les gens véreux, de collectionner des moyens d'action sur ceux que le hasard leur livre, sans même savoir s'ils s'en serviront jamais.

Reproduction interdite aux journaux qui ont des traités avec la Société des Gens de Lettres.

MAGASIN VINICOLE

AVENUE DU 1^{er} MARS 6
à côté de l'épicerie de M^{lle} H. Genoud,
ouvert dès le 23 décembre.

Vin rouge de table, depuis fr. 0.50 le litre.

Vin blanc de table, depuis fr. 0.50 le litre.

Vins blancs et rouges du pays. Malaga noir et Malaga or; Madère; Marsala; Xerès; Oporto rouge et Oporto blanc; Vermouth de Turin; Cognac de Tunisie; Muscat de Tunisie. Spécialité de Punch; Bordeaux, etc.

Vente à l'emporté et vente en gros. Demandes d'échantillons et commandes peuvent être remises au magasin.

Ph.-Vr COLIV.

VIN DE TUNISIE

Bon vin rouge de table, à 55 cent. le litre. S'adresser au magasin de machines à coudre de M. A. Perregaux ou Industrie n° 23.

PAUL FAVARGER.

Obligé de quitter l'armée, à la suite d'une nouvelle incartade, moins grave que la première, l'ancien sergent était venu à Paris et avait obtenu un emploi dans la police du Directoire. Très intelligent, il s'était fait remarquer par ses chefs, et notamment de Desmarest qui, un an plus tôt, l'avait envoyé à Londres pour surveiller les agissements de Veyrat, l'agent de Fouché.

L'intention de Drouet était d'exécuter consciencieusement son mandat; mais un jour le faux vidame de Sainte-Colombe le rencontra, le reconnut et se l'attacha en le menaçant de révéler la vérité à son père.

Si bas que fût tombé Drouet, il avait conservé dans son cœur un sentiment très profond d'amour et de respect filial, le seul bon sentiment qui eût subsisté dans son âme avilie. Il ne pouvait supporter la pensée que son père, qu'il considérait comme un modèle d'honneur, de vertu, d'honnêteté, apprendrait que son fils était un voleur, un agent de la police du Premier Consul, vendu à un homme aussi infâme que Veyrat, l'agent provocateur, et cette crainte le rendait docile aux ordres de son mauvais génie, auquel il n'osait résister.

Veyrat, policier de carrière, espion par vocation, privé de tout sens moral, commettant, le plus simplement du monde, les actions les plus basses et



ON DEMANDE À ACHETER

On demande à acheter d'occasion un établi de menuisier avec accessoires. Adresser les offres au bureau de la Feuille d'avis, sous D. B. 720.



Achat, vente, courtoise et échange de monnaies et médailles, spécialement de Suisse et Neuchâtel. Recherches et renseignements monétaires.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer de suite et pour St-Jean, rue J.-J. Lallemand et Avenue du 1^{er} Mars, 3 logements de 3, 4 et 5 pièces, avec belles dépendances. S'adresser de 10 h. à 2 h., rue J.-J. Lallemand 5, 1^{er} étage, à droite.

Etude P.-H. GUYOT, notaire

A louer, pour le 21 juin : Terreaux: 7, deux logements de 4 et 5 pièces chacun. Collégiale, un dit de 4 pièces. J.-J. Lallemand 9, deux logements de 3 chambres chacun. Faubourg de la Gare 1, un dit de 4 chambres.

737 A louer, pour de suite ou plus tard, un logement bien exposé, vue libre, au soleil levant, de 5 pièces et dépendances, avec jardin. S'adresser au bureau de cette feuille qui indiquera.

A louer deux appartements rue de la Place d'Armes, l'un composé de 3 chambres, l'autre de quatre, avec dépendances, pouvant être réunis en un. S'adresser à M^{me} Meuron-Guillarmod, 9 faubourg du Château.

A louer, chez A. Beck, jardinier, Serrières, un petit logement de deux chambres, cuisine, galetas et eau sur l'évier, pour le 1^{er} février.

A louer, pour Noël, un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances, et une échoppe bien située. S'adresser étude Porret, Château 4.

CHAMBRES A LOUER

Petite chambre meublée, exposée au soleil. Prix: 12 fr. par mois. S'adresser rue des Epancheurs 9, 4^{me} étage.

les plus infâmes, ancien délateur, ancien pourvoyeur de la guillotine, n'avait au cœur que deux sentiments: un dévouement sans borne pour Fouché; une haine mortelle contre Desmarest, le chef de la police de Paris, avec lequel il avait eu des démêlés personnels.

Devenu policier amateur et indépendant, il poursuivait à la fois deux buts: faire rendre à Fouché le ministère de la police et ruiner Desmarest; pour y réussir, tous les moyens lui étaient bons. On a vu comment, utilisant habilement les circonstances, il avait résolu de tenter un coup décisif.

En sortant de chez le citoyen Drouet, le citoyen Veyrat rentra chez lui; il en ressortit bientôt après, ayant repris le costume et le rôle du vidame de Sainte-Colombe, héla un cab et se fit conduire chez la marquise de Morfontaine, où il passa la soirée.

Deux ou trois fois, pendant les huit jours qui suivirent, Fontenailles et le vidame se rencontrèrent dans le jardin de la taverne de Saint Paul, et chaque fois, dissimulé dans une salle de verdure, Drouet, fidèle aux ordres de son chef, assista de loin à leurs entretiens.

Le sujet de leur conversation était toujours le même; le vidame affectait de parler d'autre chose; mais Fontenailles l'obligeait de revenir à la conspiration à ourdir contre le Premier

Jolie chambre meublée, exposée au soleil, est à louer de suite chez M^{me} Falcy, rue du Bassin 3, 1^{er} étage.

Petite chambre meublée, pour deux messieurs. Chavannes 23.

A louer une jolie chambre avec balcon. Vue sur le lac. S'adresser rue Coulon 2, 1^{er} étage.

Beau salon avec alcôve, à louer dès le 4 janvier. S'adresser rue Pourtalès 13, 3^{me} étage, à gauche.

Chambre meublée à louer pour tout de suite. S'adresser au Buzar central.

Place pour un coucheur rangé. S'adr. rue du Seyon 12, 3^{me} étage, à gauche.

A louer, à un monsieur rangé, une jolie chambre indépendante, bien meublée, au soleil et avec balcon. S'adresser rue Pourtalès 7, au 3^{me} étage.

661 Chambre meublée et bien située, dans une maison d'ordre, quartier tranquille en ville, à louer, à un monsieur rangé. S'adresser au bureau du journal.

Jolie chambre meublée, à louer. Evole 3, 1^{er} étage, à droite.

LOCATIONS DIVERSES

A louer pour de suite ou plus tard, 2 grands magasins avec logement attaché, distribution au gré du locataire, à la rue Pourtalès. Pour St-Jean 1894, deux beaux logements de 4 pièces et dépendances, avec balcon, bien exposés au soleil. S'adresser à A. Frascotti, entrepreneur, rue Lallemand n° 1.

A louer, rue du Château n° 2, un magasin avec grand arrière-magasin. S'adr. pour le voir au magasin d'horlogerie de M. Piugot.

ON DEMANDE A LOUER

Une dame cherche, pour bientôt, à Neuchâtel, chambre et pension dans une bonne famille. Offres, avec indication de prix par mois, à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, Lausanne, sous Fc. 15343 L.

OFFRES DE SERVICES

Une fille de toute moralité demande, pour de suite, une place comme aide dans un ménage ou pour tout faire; elle désire se perfectionner dans la langue française. S'adr. Place des Halles 1, au 3^{me}.

Homme robuste, 37 ans, cherche place dans un commerce de gros ou dans une industrie, comme homme de peine. S'adr. à M. le pasteur Quartier, à St-Blaise.

Une Frébourgeoise de 27 ans voudrait se placer pour faire un petit ménage. Elle peut produire des certificats. S'adr. à M^{me} Dechaux, Quartier du Palais n° 8.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

735 On demande une cuisinière pour un monsieur seul. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de la Feuille d'Avis.

Consul; l'idée jetée dans le cerveau du comte par l'agent provocateur avait germé; la pensée d'un crime ne l'effrayait plus; il l'envisageait maintenant sans effroi et ne songeait qu'aux moyens de le mettre à exécution.

Le délai qu'il s'était fixé pour attendre le résultat des démarches de M. de Frotté approchait et le comte cherchait déjà le mode de transport qu'il adopterait pour se rendre en France.

— Le mieux pour vous, lui dit le vidame, est de vous rendre à Southampton; vous trouverez facilement un navire de guerre qui vous débarquera aux îles Saint-Marcouf, d'où vous pourrez vous faire conduire à la côte, la nuit, dans un canot. M. de Frotté obtiendra pour vous de l'amirauté la permission nécessaire, et, si l'on l'obtenait pas, je crois que je pourrais vous la procurer par un lord de l'amirauté chez lequel je donne des leçons.

Huit jours après, Fontenailles, décidé à mettre son projet à exécution et à partir, se rendit chez M. de Frotté.

— Je crois, lui dit-il, que nous perdons notre temps; le gouvernement anglais fait la sourde oreille; Pitt, par ses atermoiements, essaie de lasser notre patience, et je crains que les représentants du Roi et du comte d'Artois ne soient impuissants à nous seconder.

— Je le crains aussi, comte, et je ne saurais vraiment vous retenir plus

On demande, pour entrer de suite, pour tout faire dans un ménage, une fille forte et robuste, et sachant cuire. S'adr. faubourg de l'Hôpital 9, 2^{me} étage.

On demande, pour le 8 janvier, une jeune fille sachant faire tous les travaux d'un ménage soigné ainsi que la cuisine. S'adresser à M^{me} Diedsheim, rue du Seyon 30.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme de la Suisse allemande cherche à se placer, de préférence chez un entrepreneur, pour se perfectionner dans la langue française. On paierait une modique pension. S'adr. case postale 1138, Neuchâtel.

UN PHARMACIEN

Allemand, qui possède les meilleurs certificats, cherche place, pour le commencement d'avril, dans une pharmacie de la Suisse française où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la conversation française. S'adresser à A. Ferner, rentier, Kaiserwerth, près de Düsseldorf (Allemagne).

Volontaire

Un jeune homme bien recommandé pourrait entrer immédiatement à l'étude de MM. Borel & Cartier, rue du Môle 6. (C. 29 N.)

APPRENTISSAGES

MODES

On cherche, dans un premier magasin de modes de la Suisse allemande, une apprentie et une assujettie. — Conditions favorables. Vie de famille. Offres sous chiffre C. D. 738, à l'expédition de cette Feuille.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu, rue du Château, une bague or avec grosse turquoise (bleue). La rapporter, contre récompense, rue J.-J. Lallemand 9, 3^{me} étage.

Un domestique a perdu dimanche, entre Pesey et Corcelles, son porte-monnaie renfermant trente francs en écus et de la monnaie. Le rapporter, contre très bonne récompense, chez W. Schilli, en face du Mont-Blanc, Neuchâtel.

Perdu dimanche un long sac satin noir à deux poches. Le rapporter, contre récompense, 7, rue du Pommier.

AVIS DIVERS

Industrie 15, 2^{me} étage, on prendrait encore quelques bons pensionnaires. — Jolie chambre à louer pour le 1^{er} janvier.

Bonne pension et jolies chambres meublées, ou pension seule. Rue Coulon 2, 3^{me} étage.

longtemps, car je n'ai guère d'espoir dans la réussite de nos projets.

— Aussi, Monsieur, vais-je repartir. Je rendrai compte aux chefs royalistes de Normandie de l'insuccès de nos démarches; je leur ferai connaître une situation qu'ils ignorent...

— N'allez pas les décourager, au moins, s'exclama M. de Frotté, et leur enlever le peu de foi qui leur reste.

— Je veux si peu les décourager, Monsieur, que j'ai l'intention de leur proposer de réaliser seuls, avec nos propres forces, ce que nous comptons faire avec le secours de l'Angleterre.

— C'est impossible!

— J'ai beaucoup réfléchi, Monsieur, depuis que je suis ici; j'ai beaucoup vu, et je puis le dire, beaucoup appris, et entre autres choses, ceci: qu'il est possible d'arriver au but que nous poursuivons en employant d'autres moyens que ceux auxquels nous pensions. Que cherchons nous en somme? A mettre en échec les projets de Bonaparte, à l'empêcher d'augmenter sa puissance et le prestige dont il jouit auprès des Français, à le renverser, en un mot, pour permettre à Sa Majesté Louis XVIII de remonter sur le trône de ses pères.

— Et vous croyez que ce n'est rien, cela!

— Supposez que nous atteignons ce but autrement; que nous livrions le

SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE pour l'Assurance du Mobilier contre l'Incendie à Berne

— Fondée en 1826 par la Société suisse d'utilité publique —
Fonds de réserve: Fr. 3,442,560. — Capital d'assurance: Fr. 1,500,000,000

Cette Société, en activité depuis soixante-sept ans et très répandue dans toute la Suisse, assure contre l'incendie, la foudre et les explosions du gaz:
Le mobilier des maisons, le bétail, les instruments aratoires, les provisions de foin et de céréales, des marchandises de toute nature, des machines et ustensiles de fabrique, d'ateliers, etc., en général tous les biens meubles.
Dans le cas d'incendie, la Société indemnise aussi le dommage causé par l'eau ou la presse des circonstances.
Comme la Société est fondée sur la mutualité, ses primes sont les plus basses possibles.

Agences dans le canton de Neuchâtel:

A Neuchâtel, M. Rod. Schinz, agent principal, rue du Seyon, 4.
A Fleurier (Val-de-Travers), M. William Sutter.
A la Chaux-de-Fonds, M. Albert Ducommun, rue de la Promenade, 3.
Au Locle, M. Lucien Sandoz, rue du Marais.

Sous-agences dans les Communes.

CLINIQUE DE MARTHERAY

TÉLÉPHONE 6, Rue Martheray, 6, LAUSANNE TÉLÉPHONE

Installation confortable, bains et douches, jardin et parc ombragé.
Directrice: M^{me} E. Faucherre. — Diaconesse de l'Institut de St-Loup.

Médecins de l'établissement:

M. le Dr De Crenville, professeur de médecine. Spécialité: Médecine interne.
» Dupont, anc. chirurgien de l'Hôpital cant. » Chirurgie.
» Hausamann, » Accouchements & gynécologie
» Heer, »
» Rapin, professeur d'obstétrique, »
» Louis Secretan, privat-docent, » Laryngologie et otologie.

En s'adressant au Comité, les malades peuvent se faire soigner par leur médecin particulier. (H. 14592 L.)

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

JEUDI 4 JANVIER 1894
à 8 heures du soir

2^{me} CONCERT

avec le concours de

M. EMILE SAURET
violoniste

ET DE

L'ORCHESTRE DE BERNE

renforcé

d'artistes et d'amateurs Neuchâtelois.

Direction: M. Edm. Röhlisberger.

PROGRAMME:

Première partie

1. Symphonie en sol mineur MOZART.
a) Allegro molto. b) Andante. c) Menuetto. d) Allegro assai e con brio.
2. Concerto en ré majeur BEETHOVEN.
a) Allegro molto. b) Largo. c) Rondo.
Pour violon avec orchestre.

Deuxième partie

3. Ouverture des Deux Journées. CHERUBINI.
4. Introduction et rondo capriccioso SAINT-SAËNS.
Pour violon avec orchestre.
5. Ouverture d'Athalie MENDELSSOHN.

Prix des places:

Premières galeries et loges grillées, fr. 3.50.
Parterre, fr. 2.50.
Secondes galeries, fr. 1.50.

VENTE DES BILLETS:

Elle aura lieu: Pour les souscripteurs, le mercredi, à 11 heures du matin, dans la petite salle des Concerts, et pour le public non-souscripteur: 1^o Dès le mercredi à 1 heure et demie, jusqu'au jeudi soir, au magasin de musique Sandoz-Lehmann. 2^o Le soir du concert à l'entrée de la salle.

Les portes s'ouvriront à 7 h. et demie.

Le dernier train du Régional partira à 10 h. 20 de la Place du Port.

736 Une veuve bien recommandée, qui a chez elle des enfants en pension depuis nombre d'années, en prendrait encore un ou deux, soit bébé, soit plus grand.
S'adres. au bureau de la Feuille d'Avis.

Premier Consul pieds et poings liés aux mains de l'Angleterre, croyez-vous que Pitt ne sera pas alors tout disposé à imposer à la France, privée de son chef, la restauration du Roi?

— Expliquez-vous, comte.

— Permettez, Monsieur, que je ne vous en dise pas plus long; ces projets sont encore très vagues dans mon esprit; il faut que j'y réfléchisse, que j'en parle à nos amis.

— Vous m'effrayez!... N'allez pas, emporté par l'ardeur de votre jeunesse, mettre notre cause en péril et la compromettre.

— Au point où elle en est, Monsieur, la cause du Roi n'a plus grand-chose à perdre et tout à gagner, au contraire, d'une tentative comme celle que je projette.

— Ainsi, vous êtes décidé à partir?

— Oui, Monsieur, et le plus tôt possible.

— Par quelle voie retourneriez-vous en France?

— Je compte un peu sur vous, Monsieur, pour m'aider dans cette circonstance et obtenir pour moi l'autorisation de m'embarquer sur un navire qui me déposera aux îles Saint-Marcouf, d'où je me ferai conduire à la côte.

— Cela ne me semble pas très difficile à obtenir; aujourd'hui même, je vais m'en en inquiéter.

Le soir, Fontenailles se rendit chez

Pension soignée et jolies chambres pour dames ou messieurs ou pension seule, chez M^{me} Graber, rue Pourtalès 2.

On cherche des leçons de français. Offres avec prix à W. H., poste restante, Neuchâtel.

Pour vente et achat de Valeurs et Fonds publics, s'adresser à JULIUS MOREL, à Neuchâtel.

RÉUNION COMMERCIALE, 3 janvier 1894

VALEURS	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale	—	540	—
Banque du Locle	—	610	—
Credit foncier neuchâtel	—	553	575
La Neuchâteloise	—	410	—
Fab. de ciment St-Sulpice	—	630	—
Grande Brasserie, ordin.	—	—	50
» priv.	—	—	490
Papeterie de Serrières	—	—	—
Cabl. él., Cortailod, priv.	—	500	—
Régional du Vignoble	—	—	400
Funiculaire Ecluse-Plan	—	—	400
Tramway Saint-Blaise	—	—	400
Immeuble Chათoney	—	590	—
Hôtel de Chaumont	—	60	—
Franco-Suisse obl. 3 1/2 %	—	465	—
Etat de Neuchâtel 4 1/2 %	113	102	—
» 4 %	—	100	—
» 3 1/2 %	—	100	—
Banque Cantonale 3 1/2 %	—	99	—
Com. de Neuchâtel 3 1/2 %	101 1/2	101 1/2	—
» 3 1/2 %	—	99	—
Locle-Ch.-de-Fonds 4 1/2 %	—	101 1/2	—
» 4 %	—	100	—
» 3 1/2 %	—	100 1/2	—
Crédit foncier neuchâtel 4 1/2 %	101 1/2	100 1/2	—
» 4 %	—	100	—
» 3 1/2 %	—	—	—
» 3 1/2 %	—	18	20
Ciment St-Sulpice 4 1/2 %	—	100 1/2	—
Grande Brasserie 4 1/2 %	—	100 1/2	—
Soc. techniq. s/275 fr. 3 %	—	—	200
Taux d'escompte:			
Banque Cantonale	—	4 %	—
Banque Commerciale	—	4 %	—

VARIÉTÉS

Les facultés de la femme. — Qui le croirait? On ose affirmer que généralement la femme ne possède pas l'esprit d'invention et que son imagination est limitée. Comme les apparences sont trompeuses! J'aurais parié pour la proposition contraire et, paraît-il, j'aurais perdu. Depuis que l'on a créé un certain nombre d'écoles normales, de lycées de jeunes filles, des observateurs expérimentés, des professeurs de l'Université ont pu se livrer à des comparaisons instructives entre les facultés diverses des élèves hommes et des élèves femmes. Or, au moins en ce qui concerne la production littéraire, le don créateur est bien moins accentué chez la jeune fille que chez la jeune femme. En revanche, qui l'aurait encore cru? les facultés d'entendement, jugement, raisonnement sont très puissantes chez la femme. La plus jolie moitié du genre humain excelle à bien coordonner les faits, à bien raisonner, à bien juger. Ce sont là des découvertes qui ont leur importance.

Beaucoup de personnes s'en doutaient bien, mais le fait n'était que probable et il paraît démontré maintenant. Pouvait-on remarquer de coordination, pouvoir de raisonnement. Mais ce sont là des qualités maîtresses; et, comme elles suffisent pour bien démontrer que le plus souvent, derrière l'homme, il faut chercher la femme! En tout cas, ces facultés nous expliquent de même les succès croissants que remportent les jeunes filles qui s'adonnent à l'étude des sciences. Longtemps on a cru que le cerveau de la femme n'était pas fait pour les spéculations abstraites. Quelle erreur! Quand une jeune fille le veut, elle acquiert rapidement les connaissances scientifiques les plus ardues. L'expérience des dernières années est bien là pour le prouver. La femme apprend le droit, la médecine, l'histoire naturelle, les mathématiques aussi bien sinon mieux que l'homme, et elle se montre souvent supérieure à l'homme dans ces travaux bien sévères.

— Adieu, comte, bon voyage et bonne chance; pensez quelquefois au vieux vidame de Sainte-Colombe.

— Je ne saurais oublier les très agréables relations que nous avons eues ensemble; aussi, je ne vous dis pas adieu, mais au revoir.

Fontenailles quitta la taverne, y laissant le vidame. Quelques instants après le départ du jeune homme, le citoyen Veyrat fit un signe à Drouet qui vint le rejoindre.

— Tu vas partir aujourd'hui même pour Southampton, mon garçon, et tu surveilleras l'arrivée du comte de Fontenailles. Arrange-toi pour t'embarquer sur le même navire que lui et ne le perds pas de vue un seul instant.

— C'est convenu, citoyen.

— N'oublie pas mes recommandations et souviens-toi bien que j'ai l'œil sur toi. Quoique je serve un maître presque en disgrâce, sache que j'ai le bras long encore, et que n'importe où tu seras, je saurai t'atteindre.

— Pourquoi me dis-tu cela, citoyen Veyrat?... T'ai-je jamais donné sujet de me soupçonner?

— Non, mon garçon.

— Alors, à quoi bon tes menaces?

— Un simple avertissement.

— Il est inutile: à défaut de mon dévouement, tu as sur moi des moyens d'action bien suffisants pour me faire

On ne compte plus à l'étranger et même en France les femmes qui ont acquis le diplôme de docteur en médecine: quelques-unes ont leur diplôme de docteur en droit. Une jeune fille de Springfield, M^{lle} Berthe Lamme, a conquis à l'Université de l'Etat de l'Ohio, son brevet d'ingénieur électricien. A Paris, M^{lle} Dorothea Klumpke vient d'obtenir le grade de docteur en sciences mathématiques avec toutes boules blanches. Elle aussi est une Américaine, de San-Francisco, la sœur de M^{me} Dejerine-Klumpke, docteur en médecine, qui a épousé M. le docteur Dejerine, agrégé de la Faculté. M^{lle} Klumpke est la première femme qui aura conquis le grade de docteur en sciences mathématiques. Attachée depuis plusieurs années à l'Observatoire de Paris, elle y a poursuivi des études importantes; elle dirige en ce moment, les travaux très délicats du réparation des clichés de la grande carte photographique du ciel. Sa thèse de docteur portait sur une question de haute mathématique extrêmement difficile, problème abordé par Maupertuis, par Laplace, par M^{me} Sophie Kowaleska, relatif aux anneaux de Saturne. Il fallait voir avec quelle maestria elle faisait défiler les équations les plus complexes sur le tableau noir de la Sorbonne. Evidemment la vieille conception que beaucoup de personnes se faisaient de la femme devra se modifier du tout au tout. Même dans les sciences, la femme de génie existe et s'affirme par des travaux supérieurs.

Eh bien! mais qui disait donc que la femme était incapable de s'intéresser aux hautes spéculations de la science? La voici d'un seul coup parvenue au premier rang. Saluons. Quelle énigme que la femme! Et comme l'homme la calomnie et la connaît peu. Pauvre homme!

H. DE PARVILLE.

NOUVELLES POLITIQUES

France

A l'occasion du nouvel-an, M. Carnot a reçu le corps diplomatique. Le nonce a exprimé ses vœux pour la continuation de la prospérité de la France. M. Carnot a répondu en affirmant l'amour de la France pour l'ordre et son attachement à la liberté.

Le député Méry vient de prendre l'initiative d'une ligue pour la protection du travail national. Le mot d'ordre serait « point d'étrangers dans nos ateliers, point de produits étrangers dans nos magasins ».

Italie

Le *Popolo Romano* dit que de l'autre côté des Alpes, on ne devra pas s'étonner si, après ce stupéfiant verdict des jurés d'Angoulême, les Italiens conservent une foi très médiocre en la sérénité de la justice française.

La *Tribuna* dit: « Maintenant les Italiens sauront que contre eux existe la liberté de l'assassinat, que les jurés ont consacré. »

La *Riforma* dit que cet acquittement produira stupeur et regrets, d'autant plus que presque tous les accusés avaient avoué avoir pris part aux faits à leur charge. Le verdict des jurés d'Angoulême sera un nouvel obstacle à l'harmonie entre les deux pays.

Le *Messaggero* dit que le verdict légitime, pour ainsi dire, le massacre d'une trentaine d'Italiens. « En Italie, nous avons eu récemment l'exemple d'une douzaine de jurés qui ont émis un verdict révoltant. A présent nous pouvons nous consoler; également en France, il y a des jurés qui, en fait de bestialité, n'ont rien à envier aux nôtres que nous venons de citer. »

La *Capitale* dit qu'amic sincère de la France, elle ne peut qu'exprimer le profond dégoût que lui inspire le jugement qui a été rendu.

marcher droit, si des velléités de révoltes me prenaient. Tu me tiens.

— Allons, grand sot, ne te fâche pas et va plutôt faire tes préparatifs. Voici un laissez-passer qui te permettra de voyager en France sans être inquiété; il est au nom de Le Roux, officier en congé, qui est celui que tu porteras désormais. Voici en outre cent louis.. Tu n'as plus rien à me dire ni à me demander?

— Non, citoyen.

— Alors, adieu, mon garçon, bon voyage et songe que c'est à ta fortune que tu travailles et qu'il dépend de toi qu'elle soit vite avant un mois.

— Adieu, citoyen; je ne l'oublierai pas.

L'agent sortit.

— Voilà une affaire qui se présente le mieux du monde, murmura le vidame en se frottant les mains; je serai bien malheureux ou bien mal secondé si elle ne réussit pas.

Le soir même, Drouet prenait le mail-coach pour Southampton.

Vingt-quatre heures après, Fontenailles, muni d'une autorisation de l'amirauté, prenait la même route que l'agent et quittait Londres, singulièrement désabusé, mais non découragé et toujours plein d'espoir et de confiance dans l'avenir.

(A suivre.)

Le *Fanfulla* dit que, malgré l'énormité du verdict d'Angoulême, et précisément à cause de son énormité, ce ne serait pas d'un jugement droit d'en faire remonter la faute au gouvernement, à la magistrature, au peuple français.

Selon l'*Opinion*, le verdict a été celui auquel on devait s'attendre. Il est déplorable pour la justice, parce qu'il laisse impunis des délits horribles; il peut encore être utile, en ce sens qu'il est un avertissement, une leçon à ajouter à d'autres et dont paraissent avoir besoin une partie des Italiens.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Huit arrestations d'anarchistes ont été maintenues à Paris. Des perquisitions ont été faites chez M. Elie Reclus; elles n'ont donné aucun résultat. Elie Reclus a été conduit au dépôt, parce qu'il avait refusé de signer le procès-verbal; il a été relâché après quelques heures.

— Le canal de Manchester a été inauguré lundi solennellement par cinquante navires qui ont défilé processionnellement.

— Le conseil de l'Université de Bruxelles a décidé l'ajournement du cours de géographie comparée de M. Elisée Reclus.

— L'influenza sévit rigoureusement dans toutes les classes de la population, en Crimée.

— Le choléra a été constaté à Saint-Pétersbourg dans un pensionnat de jeunes filles qui a été licencié.

— L'anarchiste suisse nommé Henri Couronne, arrêté à Lyon dans la soirée de dimanche, sera dirigé sur Genève.

— En Italie, le commerçant Caristi Domenico de Fiesco Umbertiana rentrait chez lui en charrette, avec sa femme Angela Negrini, revenant du marché de Massa supérieure, lorsqu'il fut attaqué par quatre individus masqués et armés de revolvers et de bâtons, qui demandaient de l'argent.

La femme ayant vu le canon d'un revolver se diriger sur la poitrine de son mari, le détourna au moment de l'explosion, en se faisant une blessure à la main. Elle mordit vigoureusement au doigt un autre de ces malandrins, tandis qu'il essayait de saisir son mari au cou et de l'étrangler. La lutte fut telle que le cheval, en reculant, renversa dans le fossé la charrette et tout son contenu, assaillants et attaqués.

La femme ne perdant pas sa présence d'esprit, désarma un des bandits, mais elle reçut un coup de couteau au côté droit. L'homme, pendant ce temps, ayant réussi à se débarrasser de ses agresseurs, allait s'emparer d'eux quand des gens étant survenus, les malfaiteurs se mirent à fuir à travers champs. Tout ce que l'on a pu saisir comme pièce de conviction, c'est une arme et le chapeau d'un des assaillants.

— On annonce la mort du célèbre explorateur anglais sir Samuel Baker, à qui l'on doit la découverte du lac Albert-Nyanza.

Baker est né à Londres le 8 juin 1821. Après huit ans de colonisation à Ceylan, où il fonda un établissement très prospère, il prit part à la guerre de Crimée, puis organisa le premier chemin de fer turc.

En 1861, il entreprit, à ses propres frais, sa première et célèbre expédition dans le centre de l'Afrique. Accompagné de sa seconde femme, qu'il avait épousée l'année précédente et qui, depuis, a été sa compagne dans tous ses voyages, il remonta le Nil, à la rencontre de l'expédition des capitaines Speke et Grant, qui se dirigeait de Zanzibar vers les sources du fleuve. Il les rencontra, en effet, au mois de février 1863, à Gondokoro. Il résolut de compléter leur exploration, et, le 14 mars 1864, il arrivait en vue du lac Mwoutan-N'zigé, qu'il appela l'Albert-Nyanza. Il ne rentra en Angleterre qu'en 1866.

Trois ans après, le khédive Ismaïl le chargeait d'une expédition dans le Soudan, lui donnant les pouvoirs les plus absolus et mettant 1500 hommes à sa disposition. Sir Samuel y resta jusqu'en 1873 et s'efforça d'abolir le commerce des esclaves et de civiliser le pays. Depuis, il avait voyagé en Syrie, dans l'Inde, au Japon, etc.

— On télégraphie de Mayence que le Rhin charrie des glaçons. Les bateaux se réfugièrent dans les ports.

— Une tentative pour faire sauter la gare aux marchandises de Charleroi par la dynamite a pu être déjouée à temps.

(Voir suite en 4^{me} page.)

Grande réduction de prix dans la liquidation

Etoffes à laver, pour robes et tabliers, à 45 c. le mètre.
Etoffes en laine, les meilleures qualités, à 3, 5, 7, 9, 11, 15 c. le mètre.
Etoffes pour vêtements de messieurs et garçons, à 75, 80, 1.25, 2.35, 6.50 le mètre.
Echantillons franco.

GETTINGER & Co, Zurich.

Impuretés du teint

rougeurs, feux, boutons, glandes disparaissent avec une cure de **Dépuratif GOLLIEZ** au brou de noix, phosphates et fer. Dépuratif agréable au goût et plus actif que l'huile de foie de morue. Exigez dans les pharmacies, sur chaque flacon, la marque des deux palmiers. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

Vente en gros: pharmacie **GOLLIEZ, Mont.**

— A Madrid, dans le procès des anarchistes relatif au complot pour faire sauter les Cortès, les trois accusés ont été condamnés à 7 ans de travaux forcés.

— On écrit de Turin que dimanche soir, des alpinistes sont partis d'Allagna pour faire l'ascension d'un des sommets du Mont-Rose, situé à une altitude de 4,561 mètres. Cinq d'entre eux, surpris par une bourrasque, durent passer la nuit sur le glacier. Le lieutenant Gianni mourut pendant la nuit. Ses quatre collègues furent rapportés lundi dans un état très grave à la cabane de Regina Margherita, à Gressoney, où des secours leur furent envoyés. Malgré le mauvais temps, le reste de la caravane a pu descendre également, dans un état relativement satisfaisant.

— Voici quelques détails sur les derniers troubles en Sicile: A Mazzara del Vallo (41,000 habitants, province de Trapani) la population s'est soulevée. La municipalité, convoquée d'urgence, a décidé d'abolir les octrois. Il était trop tard. La foule surexcitée n'a pas pu être calmée. Elle a incendié tous les édifices publics, sauf la mairie et l'église. La petite ville paraissait toute en flammes. Le feu s'est communiqué à plusieurs maisons particulières. Les gendarmes d'abord, puis la troupe ont fait les plus grands efforts pour rétablir l'ordre. A la fin, plusieurs coups de feu ont été tirés. Quatre manifestants ont été grièvement blessés, plusieurs soldats ont été légèrement atteints.

— A Pietra-Perzia (province de Caltanissetta) les manifestants ont brûlé tous les édifices publics et plusieurs maisons particulières. La troupe a fait feu. Cinq morts; nombreux blessés.

On signale des troubles analogues, mais moins graves, à Campobello, Belmonte, Marinico, Palma, Montechiaro, Camporeale, etc.

NOUVELLES SUISSES

Zurich. — La commission de secours constituée à Zurich à cet effet a reçu l'inscription de 186 ouvriers sans travail. 70 d'entre eux sont mariés et ont à nourrir 412 enfants. La plupart de ces malheureux sont des hommes n'ayant appris aucun métier déterminé.

— On donne des détails sur la royauté de Küssnacht. La glace était forte au bord de l'étang, faible au milieu, où les jeunes gens s'enfoncèrent. L'un d'eux avait déjà regagné le bord et était sauvé, lorsque, voyant son ami se débattant toujours, mais à bout de forces, il retourna pour lui prêter secours. Il périt aussi, victime de son dévouement.

Schwytz. — Des enfants ont découvert, cachés dans une anfractuosité de rocher, près de Brunnen, cinquante cartouches de dynamite et quatre mèches.

Valais. — On mande de Zermatt que dans la nuit de vendredi à samedi, trois Italiens se mirent en route pour le Théodule. Deux d'entr'eux furent atteints par une avalanche. L'un réussit à s'en retirer; l'autre périt et son corps a été ramené samedi.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Militaire. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Emmanuel Ramseyer, à Neuchâtel, au grade de lieutenant d'artillerie de campagne, et MM. Timothée Duvoisin, à la Chaux-de-Fonds, Max Reutter, à Neuchâtel, Georges Ducommun, à la Chaux-de-Fonds, Adolphe Berthoud et Charles Zimmermann, à Neuchâtel, Ami Annet, à la Côte-aux-Fées, et Etienne Bolle, à la Chaux-de-Fonds, au grade de lieutenant d'infanterie.

Bétail. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Alfred Schwar, inspecteur-suppléant du bétail de Boudevillers, en remplacement de M. Numa Béguin.

Promotions. — Ensuite de démission honorable accordée au citoyen Wannemacher, Ernest, 3^{me} secrétaire à la Chancellerie d'Etat, le Conseil d'Etat a procédé, dans sa séance du 29 décembre 1893, aux promotions suivantes: Le citoyen Jacky, Albert, secrétaire-registrateur, est nommé 3^{me} secrétaire, le citoyen Dardel, Ernest, 1^{er} copiste, est nommé secrétaire-registrateur, le citoyen Wuillimonet, Alexis, 2^{me} copiste, est nommé 1^{er} copiste, et le citoyen Marthe, Auguste, est nommé 2^{me} copiste.

Voyageurs de commerce. — Il a été établi pour les voyageurs de commerce se rendant en Espagne une carte de légitimation pareille à celles qui existent déjà pour l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. Cette carte se délivre au bureau de la Chancellerie d'Etat.

Epizooties. — Nous avons reçu du département de l'Industrie et de l'agriculture une circulaire où les préfetures, conseils communaux et vétérinaires sont rendus attentifs aux devoirs qui leur incombent en présence du bétail atteint de la fièvre aphteuse et des dangers d'extension du mal. Nous donnerons demain les mesures de précaution prescrites dans cet avis aux agriculteurs en vue d'éviter la contagion.

Cortailod. — Le garde-pêche de la Basse-Reuse a trouvé mercredi matin, près de l'établissement de pisciculture, le cadavre d'un nommé P., m. canicien, habitant cette localité. C'était un individu esclave de la boisson.

(Messager du Vignoble.)

Loelle. — Lundi soir, la maison sur-nommée « La Cassette », située sur le Bied, au Verger, Loelle, est devenue la proie des flammes.

La maison brûlée était petite, ancienne et de construction légère; elle abritait un seul locataire tenant un petit magasin d'épicerie, mais dans ce moment la partie supérieure était bourrée de fagots et autres combustibles, qui ont fourni au feu un fort aliment; vers deux heures du matin, le bâtiment était déjà complètement brûlé.

On ignore la cause du sinistre, mais on croit que le canal de la cheminée se trouvait en mauvais état.

Fenin. — La fièvre aphteuse a également éclaté dans une étable de ce village.

CHRONIQUE LOCALE

Souscription. — On nous prie d'ouvrir une souscription dans les colonnes de la Feuille d'avis en faveur de Jean-Frédéric Gyger, dont la situation est devenue absolument malheureuse à la suite de l'incendie d'une ferme de Lordel, au-dessus d'Enges, survenu le 18 décembre dernier. Il occupait cet établissement en location depuis treize ans. Tout le mobilier, toutes les récoltes et les provisions ont été détruites. Le pauvre homme, veuf depuis deux ans, est père de sept enfants; resté sans ressources, car il avait négligé de s'assurer, il est digne de l'intérêt des personnes charitables.

Cette souscription est autorisée par M. Comtesse, chef du département de l'Intérieur.

Les dons seront reçus au bureau du journal. On peut également s'adresser à M. le pasteur Ecklin, à Neuchâtel.

Le froid. — L'hiver, pour être arrivé tardivement, sévit avec une rigueur peu commune chez nous. Une forte bise qui ne fait que croître et embellir, augmente encore la froidure.

Hier à la promenade du Faubourg, des branches d'arbre ont été cassées par la violence du vent, risquant de blesser des passants. Le régional, dans un de ses trajets à la gare, s'est trouvé pris dans un tourbillon à la hauteur de la rue Vaucher et momentanément arrêté dans sa course. Le bateau à vapeur venant de Morat a mis trois heures et demie pour atteindre le port de Neuchâtel, tant le lac était agité.

Ce matin à 7 heures, le thermomètre était descendu à 16¹/₂ degrés au-dessous de zéro, à l'Observatoire du Mail; le lac fume. C'est l'hiver dans toute sa dureté. Dans plusieurs quartiers de la ville les conduites d'eau et de gaz sont gelées. Dans un moment où l'on a recours à un chauffage exceptionnel des appartements, il est utile de recommander la plus grande prudence et une surveillance très active, la moindre alerte pouvant devenir un désastre, grâce à la difficulté des secours par un vent et un froid pareils.

1893

Nous avons passé en revue hier certains faits communs à tous les pays ou dont les conséquences affectent plus d'une nation. Passons du général au particulier et voyons les choses marquantes de l'an passé dans les divers Etats.

La France, ayant achevé au commencement de l'année sa lessive panamique — terminée par une condamnation dérisoire pour de très grands coupables, — a renouvelé son personnel politique. Elle a vu disparaître, avec l'avènement au gouvernement de M. Dupuy et de ses collaborateurs, les politiciens usés et tarés pour la plupart qui, en faisant trop prêter l'oreille aux avis des radicaux, l'énermaient toujours plus. La réception des marins russes et l'heureuse issue du conflit siamois — à propos duquel on était allé jusqu'à prédire une guerre avec l'Angleterre, — ont consolidé la situation d'un gouvernement aussi ferme vis-à-vis des étudiants que des socialistes, dont il ferma la Bourse du travail. Viennent les élections, qui éliminent beaucoup de non-valeurs et de brouillons de la gauche pour rallier à la République une partie de la droite, et, le cabinet Dupuy, tombé sur une question de détail, cède la place au cabinet Casimir-Perier. On sait que M. Floquet fut remplacé à la présidence de la Chambre par le président actuel du Conseil des ministres, au même moment où le Sénat, faisant acte de tardive justice, nommait comme son président Jules Ferry, qui mourut peu après cette réhabilitation politique, désirée par tous les gens éclairés. La bombe de Vaillant, jetée le 9 décembre, a été le point d'où sont enfin parties les mesures parlementaires que l'opinion réclamait des longtemps contre les anarchistes et auxquelles l'état-major socialiste fit naturellement la plus vive opposition au nom de la liberté... apparemment celle de tuer quiconque vous déplaît!

A l'autre bout de l'Europe, plus tranquille, la Russie, qui a prêté son appui moral à la France — laquelle le lui rend dans la mesure du possible en favorisant ses emprunts, — la Russie n'a pas beaucoup fait parler d'elle, sauf lorsqu'elle a chargé l'amiral Avellan de porter à Toulon et à Paris l'expression de ses sympathies. Cette manifestation amicale lui vaudra peut-être ce qu'elle cherchait depuis longtemps, un port d'attache dans la Méditerranée, par lequel les conditions navales de ce grand lac international se-

raient singulièrement modifiées. Au surplus le tsar proteste toujours de ses intentions pacifiques et les faits de l'an dernier lui ont donné raison. Ses peuples ne s'en plaindront guère, surtout ceux qui ne sont pas persécutés pour des raisons de langue ou de religion. Pendant ce temps, les voies ferrées se sont étendues peu à peu vers la Chine et vers les possessions anglaises...

Revenons plus près de nous et nous avons, entre les extrêmes que nous avons vu se toucher, la Triple-Alliance, qui ne veut aussi, paraît-il, que la paix générale et le bien de chacun.

Pour l'Allemagne, le fait capital a été la dissolution du parlement et les nouvelles élections, d'où, contrairement aux prévisions, les progressistes sont sortis très affaiblis au profit des nationaux-libéraux. On se rappelle qu'il s'agissait de la loi militaire sur le service de deux ans. Rejetée en mai, la loi a passé péniblement en juillet après les élections. Mais il faut trouver de nouvelles ressources et le gouvernement aura fort à faire pour cela. Un souvenir donné en passant à Ahlwardt et à ses scandaieuses accusations suffira à ne pas nous faire oublier l'agitation antisémite. Dans sa politique économique, le chancelier de Caprivi s'est trouvé constamment battu en brèche par les conservateurs, — ci-devant les plus fermes appuis du gouvernement, mais dont le patriotisme ne tient pas devant leurs intérêts. En dépit de leurs efforts, les traités de commerce avec la Serbie, l'Espagne et la Roumanie ont été votés et l'on croit qu'il en ira de même pour celui avec la Russie.

Au mois de mai l'empereur et l'impératrice sont allés à Rome, et, fort bien reçus au Quirinal, ils ne l'ont pas été moins bien au Vatican. Le roi Humbert a cru agir au mieux en envoyant ensuite son fils, le prince de Naples, assister à des manœuvres allemandes autour de Metz; mais on n'a généralement pas trouvé que cette démarche fût un coup de maître. Plus habile, infiniment, a été la visite faite par Guillaume II à la Suisse, au lendemain de l'irritation causée dans ce pays par la guerre de tarifs avec la France.

En Autriche, les Tchèques font toujours parler d'eux. C'est même pour créer une diversion en proposant une réforme de la loi électorale, que le comte Taaffe est tombé du pouvoir, laissant la place au prince Windischgrätz et à un cabinet de coalition. L'agitation pour l'autonomie tchèque n'a pas désarmé de toute l'année; conséquence: la proclamation de l'état de siège en Bohême.

La Hongrie aussi s'est agitée, mais après que son habile pilote, le comte Wekerle, eût réformé le système financier du pays. La question brûlante a été — sera encore — l'introduction du mariage civil et l'émancipation des juifs. Justifiant sa réputation de clairvoyant politique, le roi François-Joseph a institué pour ses séjours à Budapest une cour exclusivement hongroise. Les magnats en ont été agréablement chatouillés, ce qui n'est pas un mince résultat.

L'Italie s'est enfoncée de plus en plus dans une situation pécuniaire qu'elle doit à la grande disproportion entre ses armements et ses ressources. Après l'affaire des banques — non encore liquidée — sont venus les troubles du sud du royaume et la Sicile est dans un état d'effervescence dont on peut tout craindre, mais aussi il est probable que nulle part les ouvriers n'ont à souffrir ce que les travailleurs siciliens, mineurs ou agriculteurs, supportent.

Le pays a fait appel à M. Crispi, dont on attend beaucoup et qu'on croyait mort politiquement — comme si, de même que les chats, les politiciens ne retombaient pas toujours sur leurs pattes! M. Crispi, entouré de collaborateurs qu'on dit sérieux, a pu, en don de joyeux avènement, annoncer à l'Italie l'importante victoire d'Agordat remportée sur les Derviches dans l'Erythrée. Ces bonnes fortunes-là n'arrivent pas à chacun.

De février en septembre, l'Angleterre a été occupée du Home rule qui, voté en troisième lecture à la Chambre des communes, a été rejeté par celle des lords à 372 voix de majorité; il reparaitra sur l'eau quelque jour. En Europe, lord Rosebery coquette avec l'Italie, car l'entente franco-russe n'est pas faite pour lui permettre d'entonner à son aise le Rule Britannia. La politique coloniale l'y autoriserait bien plutôt, en raison d'une barrière momentanée à la marche de la Russie qu'il a su faire de l'Afghanistan; ce qui se passe en Afrique est moins clair, mais tant que les Anglais ne crient pas trop, on peut raisonnablement penser qu'ils n'y sont pas lésés, au contraire.

La Belgique a employé une partie de l'année écoulée à se chercher une loi électorale plus démocratique; il a du reste fallu la pression populaire pour l'y amener. Elle a trouvé une combinaison assez curieuse du suffrage universel depuis 25 ans avec le droit d'un seul citoyen à plusieurs voix. A présent M. Beernaert, son premier ministre, veut la faire mordre à la représentation proportionnelle, mais cela ne va pas tout seul.

Dans les Pays-Bas, sauf une agitation socialiste presque constante, il n'y a guère à signaler que le travail en vue d'une réforme du droit électoral.

Le Danemark fait parler de lui surtout à cause des réunions de têtes couronnées qui s'y donnent chaque année rendez-vous. A part cela, rien de très remarquable sinon la résolution prise par la Chambre des députés de décréter en principe le droit des femmes en politique à élire et à être élues.

Plus au nord, nous trouvons en Norvège une aggravation des tendances séparatistes et en Suède un avantage sensible remporté par les progressistes et les socialistes aux élections parlementaires de septembre.

Le gâchis financier de l'Italie se retrouve dans le Portugal, où rien ne tient plus debout sauf l'orgueil national, et, à un moindre degré, en Espagne. Là, les libéraux sont aussi impuissants à faire des économies que les conservateurs, au sein desquels une scission s'est produite. Un différend avec les Kabyles, dans le Maroc, est peut-être venu à point pour faciliter un peu la tâche de M. Sagasta, en donnant aux Espagnols la flatteuse illusion qu'ils sont de grands hommes de guerre. Dieu sait pourtant que dans la campagne actuelle, ils n'ont pas encore déplacé les colonnes d'Hercule ni chargé l'Atlas sur leur râble!

De la péninsule des Balkans, il n'y a pas grand-chose à dire — heureusement. Il est évident que la question d'Orient existe toujours, mais il semble qu'il y a une entente commune pour la laisser reposer. En attendant, la Turquie a réorganisé son armée et ses finances. La Bulgarie, chaque année plus nationale, a le bon esprit d'écouter M. Stamboulof, que l'histoire mettra peut-être sur le même rang que Cavour et Bismarck; elle a fait au comte de Hartenau les funérailles que méritait Alexandre de Battenberg et possédée un prince dont la jeunesse n'a pas jusqu'ici donné lieu de mettre en doute la sagesse. La Serbie a eu son coup d'Etat par lequel, en renvoyant les régents, le roi Alexandre a fait un pas vers la Russie en s'éloignant d'autant de l'Autriche. Le parti radical, sur lequel il s'appuie, a ouvert contre les libéraux une ère de vengeance dont le procès actuel du dernier ministre libéral est la preuve la plus indiscutable sinon le dernier acte. Le seul événement de quelque marque en Roumanie a été le mariage du prince héritier avec la jeune Marie de Saxe-Cobourg.

Pour la Grèce, on a pu croire un moment que Georges I^{er}, qui avait assez cavalièrement renvoyé un ministre, allait se laisser diriger dans ses choix par l'état financier du pays, mais en appelant M. Tricoupsis à la succession de M. Sotiropoulos, le roi a fait bon marché de la dignité du pays. Le premier acte du nouveau cabinet a été de faire un concordat — nous ne disons pas de conclure, car c'est sans prendre leur avis que M. Tricoupsis prive les créanciers de l'Etat d'une partie de leur dû. Il pourrait avancer pour sa défense qu'il est de son pays et qu'on n'est pas grec pour le roi de Prusse...

Hors de l'Europe, l'intérêt se porte avant tout sur ce qui se passe aux Etats-Unis.

On a beaucoup parlé de l'exposition de Chicago et cependant la portée internationale de cette vaste exhibition est loin d'égaliser celle du changement de président. En remplaçant, en mars, M. Harrison, M. Cleveland arrivait avec un programme connu de chacun: l'abolition de la loi Sherman et la révision du bill Mac Kinley. Le premier point est réalisé: malgré une opposition formidable au Sénat, le peuple américain ne perd plus depuis le mois de décembre une somme considérable en achetant au-dessus du cours une quantité d'argent aux propriétaires de mines de l'Ouest. On dit, d'autre part, que les dispositions prohibitionnistes du bill Mac Kinley seront atténuées de beaucoup. L'affaire des pêcheries de phoques, à propos desquelles les intérêts américains se heurtaient aux intérêts anglais, a été résolue — comme naguère l'affaire de l'Alabama — par voie d'arbitrage. Enfin le président Cleveland a refusé de souscrire à l'annexion des îles Hawaï, où une révolution a renversé la reine au mois de janvier.

A l'exception du Mexique, où la direction des affaires est en bonne main, le reste de l'Amérique du Sud est dans d'assez tristes conditions. Les révolutions s'y succèdent presque partout sans qu'on sache trop pourquoi. Il n'y a d'ailleurs pas lieu d'en chercher les causes avec trop d'attention en des pays où il semble que la seule politique soit celle des intérêts particuliers et de brasseurs d'affaires peu scrupuleux.

DERNIERES NOUVELLES

Lausanne, 3 janvier.

M. Lorimier, chef de gare à Renens, et qui a des parents à Neuchâtel, est mort mercredi soir des suites d'un accident de voiture.

Il rentrait de la gare de Lausanne à Renens avec un industriel de cette localité, M. Jaccard, lorsqu'à un contour, leur cheval s'emballa et la voiture versa. Projeté contre un mur, M. Lorimier a eu tout le côté gauche de la tête broyé et est mort presque sur le coup. Son compagnon s'en tire avec quelques contusions.

M. Lorimier avait 45 ans. C'était un des meilleurs employés du Jura-Simplon, qui lui confiait les missions les plus difficiles. Chef de l'importante gare de Renens depuis plusieurs années, il était déjà désigné pour prendre prochainement la direction de la gare de Cornavin, à Genève, dès que le Jura-Simplon en aura pris possession.

Monsieur et Madame Ephraïm Bovet-Freund et leurs enfants, à Temperley près Buenos-Ayres; Monsieur Freund, à Buenos-Ayres; Monsieur et Madame Alfred Bovet et leur famille, à Valentigney; Monsieur et Madame Théophile Bovet et leurs enfants, à Neuchâtel; Mademoiselle Eloa Bovet, à Hauptweil; Monsieur et Madame Hwidt-Freund, en Danemark; Monsieur Frédéric Freund, à Buenos-Ayres; la famille Bovet et Monsieur le pasteur Edouard Robert-Tissot, Madame et leur famille, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la mort de

Eugène BOVET,

leur fils, frère, petit-fils, neveu, parent et ami, enlevé à leur affection le mercredi 3 janvier, à l'âge de 14 ans.

L'enterrement aura lieu le vendredi 5 janvier, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Neuchâtel. Route de la Gare 23.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame veuve Hodel et sa famille, à Saint-Blaise, font part à leurs parents, amis et connaissances du départ pour le ciel de leur chère fille et sœur,

Mademoiselle Lina HODEL,

qui s'est endormie paisiblement dans le Seigneur, aujourd'hui, à 11¹/₂ heures du matin, à l'âge de 42 ans.

Saint-Blaise, le 3 janvier 1894.

Celui qui se confie en l'Eternel est bien heureux.

Prov. XVI, 21.

Oui, je viens bientôt. Amen.

Oui, Seigneur Jésus, viens.

Apocalypse XXII, 20.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 5 janvier, à 1 heure de l'après-midi.

Monsieur Auguste Faucherre, Mesdemoiselles Adèle et Justine Faucherre, Madame veuve Elise Bobillier et ses enfants, à Berne, Madame veuve Charlotte Bobillier, ses enfants et petits-enfants, à Môtiers, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et grand-tante.

MADAME

Justine FAUCHERRE née BOBILLIER, que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui, à l'âge de 68 ans, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 3 janvier 1894.

J'ai attendu patiemment l'Eternel et il a ouï mon cri.

Ps. XL, 1.

L'enterrement aura lieu vendredi 5 courant, à 11 heures du matin.

Domicile mortuaire: Rue du Temple-Neuf 30.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

Mademoiselle de PIERRE

a la douleur de faire part à ses parents et amis de son décès survenu le mercredi 3 janvier, à 10¹/₂ heures du matin. Neuchâtel, le 3 janvier 1894.

Dieu est le rocher de mon cœur et mon partage à toujours.

Ps. LXXIII, v. 26.

L'enterrement aura lieu vendredi 5 janvier, à 3 heures après-midi.

Domicile mortuaire: Rue du Môle n° 5.

Monsieur et Madame Ch. Petitpierre-Borel et leurs enfants, Madame Bertha Leuba et son enfant, Monsieur et Madame Auguste Marti-Petitpierre et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fritz Petitpierre-Waldsburger et leurs enfants, Monsieur et Madame Henri Petitpierre-Guyot et leur enfant, à Couvet; Mesdemoiselles Henriette et Adèle Borel, les familles Petitpierre et Borel, à Couvet et Neuchâtel, font part à leurs amis et connaissances du décès de

MONSIEUR

Edouard PETITPIERRE-BOREL, leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a retiré à Lui aujourd'hui, dans sa 66^{me} année.

Cortailod, 2 janvier 1894.

St-Mathieu XXV, 13.

L'ensevelissement aura lieu à Cortailod, vendredi 5 courant, à 1 heure après-midi.

On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

ABONNEMENTS

Nous prions nos abonnés de ne pas tarder à retirer à notre bureau leur quittance d'abonnement pour 1894, afin d'éviter l'embarras de fin d'année.

Dès les premiers jours de janvier, les porteurs présenteront les quittances à domicile aux personnes qu'elles servent habituellement.

Comme d'habitude, nous considérons comme abonnés pour 1894, toutes les personnes qui n'auront pas refusé un des premiers numéros de l'année.

Nous rappelons que nous accorderions volontiers un sursis à ceux qui ne seraient pas en mesure de s'acquitter du paiement de leur abonnement dans les délais d'usage. Prière d'en prévenir le bureau pour éviter tout retard dans le service du journal.

Administration

de la Feuille d'avis.

NEOUBLIEZ PAS LES PETITS OISEAUX

Imprimerie H. WOLFRATH & Co